

PERISCOLAIRE
FICHE D'INSCRIPTION

(à remettre complétée au Guichet famille)

Ecole :

Classe :

Nom et prénom de l'enfant :

RESTAURATION SCOLAIRE

Présence régulière

lundi

mardi

jeudi

vendredi

Présence occasionnelle (5 fois par mois maximum).

Au-delà de 5 repas par mois, le coût du repas est majoré de 30%.



Les réservations ou annulations de repas peuvent être effectuées **jusqu'au jeudi de la semaine précédant la(les) date(s) concernée(s)**, auprès du référent de l'école de votre enfant ou du Guichet Famille.

Au-delà de 3 absences non justifiées le repas sera facturé.

ACCUEILS PERISCOLAIRES

Lundi : matin

soir

Mardi : matin

soir

Jeudi : matin

soir

Vendredi : matin

soir

Ne seront facturées que les présences effectives de l'enfant.



Les horaires des accueils périscolaires sont 7h00-8h35 et 16h45-18h30.
Pendant **aucune sortie ne sera autorisée avant 17h15.**

Fait à, le

Signatures des représentants légaux :